



UNE DÉCISION. LA PROTECTION DE TOUTE UNE VIE.

Une assurance maladies graves avec une option de transformation en assurance de soins de longue durée

Lorsqu'il s'agit de planifier la protection de ce que vous avez bâti au prix de tant d'efforts, vos plans devraient inclure l'assurance maladies graves. Pouvoir transformer celle-ci en assurance de soins de longue durée est un élément tout aussi important de vos plans. L'assurance de soins de longue durée contribuera à protéger votre épargne pour la retraite, car elle vous fournira des fonds pour aider à payer les soins dont vous pourriez avoir besoin plus tard.

Le défi

PROTÉGER LES PLANS DE JOSÉPHINE POUR SA RETRAITE.

Lorsque Joséphine réfléchit à son avenir, elle veut s'assurer :

- › que sa planification d'épargne-retraite reste intacte advenant un problème de santé grave;
- › qu'elle aura assez d'argent pour payer des soins de longue durée plus tard dans la vie.

Suite à la page suivante

Voici Joséphine

Joséphine, 40 ans, est à l'aise financièrement et aime son travail de chargée de compte auprès d'une agence de publicité locale. Chaque mois, elle met de côté une partie de son revenu en vue de sa retraite.

Récemment, à 70 ans, sa mère a eu un AVC et a eu besoin de soins à domicile. Joséphine craint que l'épargne assez restreinte de sa mère ne suffise pas à lui assurer les soins dont elle a besoin. Cela la fait réfléchir à ce qu'il adviendra de sa propre autonomie lorsqu'elle sera plus âgée. Elle se demande quelles répercussions une maladie grave pourrait avoir sur sa situation financière actuelle et sur ses plans pour la retraite.

La solution

UNE ASSURANCE MALADIES GRAVES SUN LIFE AVEC L'OPTION DE TRANSFORMATION EN ASSURANCE DE SOINS DE LONGUE DURÉE POUR AIDER À PROTÉGER LES PLANS DE JOSÉPHINE MAINTENANT ET DANS L'AVENIR.

Joséphine souscrit la formule T100 du contrat d'Assurance maladies graves Sun Life (assurance à vie) qui couvre 26 affections, y compris le cancer, une crise cardiaque, un AVC et la perte d'autonomie. Elle y ajoute les garanties facultatives suivantes :

- › **Option de transformation en assurance de soins de longue durée (ASLD)** – donne l'option de transformer une partie ou la totalité de l'assurance maladies graves en assurance de soins de longue durée entre 60 et 65 ans¹ indépendamment de l'état de santé; ce droit de transformation est garanti.
- › **Remboursement des primes au décès (RDPD)** – les primes remboursables seront versées au bénéficiaire de Joséphine à son décès si elle n'a pas présenté de demande de règlement au titre de son contrat d'assurance maladies graves.
- › **Remboursement des primes à la résiliation après 15 années** – les primes que Joséphine aura payées et qui sont remboursables lui seront versées si elle résilie l'assurance à partir du 15^e anniversaire du contrat.

Contrat Assurance à vie (T100)



433 \$ par mois²

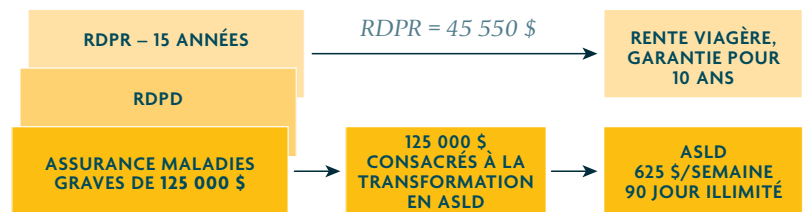
NOTA : Ce concept ne fonctionne pas avec la garantie RDPR/E à 75 ans.

Le résultat

JOSÉPHINE A PRIS UNE DÉCISION QUI PEUT LUI FOURNIR UNE PROTECTION À VIE ASSEZ SOUPLE POUR AIDER À RÉPONDRE À SES BESOINS À DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE.

À 60¹ ans, Joséphine transforme la moitié de son Assurance maladies graves Sun Life de 250 000 \$ en Assurance de soins de longue durée Sun Life. Elle choisit une transformation partielle pour garder une certaine protection en cas de maladie grave. Cela lui permettra de recevoir un remboursement des primes pour la partie du contrat faisant l'objet de la transformation. Joséphine aurait pu résilier son contrat après 55 ans et recevoir un remboursement des primes. Cependant, en choisissant de conserver son assurance et de continuer à payer les primes, elle a pu la transformer en assurance de soins de longue durée à 60 ans.

- › Elle garde 125 000 \$ d'assurance maladies graves et ses primes passent de 433 \$ par mois à 228 \$ par mois.
- › Le remboursement des primes à la résiliation à 60 ans s'élève à 45 550 \$. Elle utilise cette somme pour souscrire une rente viagère avec une durée garantie de 10 ans, dont les paiements aideront à payer les primes de l'assurance de soins de longue durée.



Les 125 000 \$ qu'elle transforme lui donneront une prestation de soins de longue durée de 625 \$ par semaine si elle ne peut plus prendre soin d'elle-même.

CONTRAT DE PRIMES D'AMG	+	CONTRAT DE PRIMES D'ASLD	-	REVENU DE LA RENTE	=	TOTAL
228 \$		290 \$		182 \$		336 \$ par mois

- › La prime de cette nouvelle assurance est de 290 \$ par mois³.
- › La rente viagère lui verse environ 182 \$ par mois après impôt; elle utilise cette somme pour payer une partie de sa prime d'assurance de soins de longue durée⁴.

¹ Il est possible de demander la transformation en assurance de soins de longue durée une seule fois dans les 5 années du contrat qui suivent l'anniversaire du contrat le plus proche du 60^e anniversaire de naissance de la personne assurée.

² Toute l'information dans ce scénario est présentée à titre indicatif seulement. Les valeurs ou taux fournis ne sont pas garantis.

³ Le coût de l'assurance de soins de longue durée est fondé sur les tarifs actuels pour une femme de 60 ans. Le tarif de votre contrat d'ASLD sera celui que nous facturons au moment de la transformation.

⁴ Le revenu de rente est celui qui serait versé à une femme de 60 ans qui a souscrit une rente viagère avec une durée garantie de 10 ans le 1^{er} août 2017. On suppose que le traitement fiscal des contrats de rente prescrite s'applique.

La vie est plus radieuse sous le soleil